

Charte éthique d'Importexa SA



« *L'être humain et l'environnement sont au cœur de nos préoccupations* »

Guidés par ce souci, nous nous engageons à :

Conduite des affaires

1. Conduire nos affaires avec intégrité partout où nous intervenons, dans le respect des lois, des règlements et de l'éthique.
2. Développer un système de management de la responsabilité sociale de l'entreprise (ISO 9001-2000).
3. Prendre en compte, dans nos décisions, les 3 piliers – économique, social et environnemental – du développement durable.
4. Considérer et traiter avec dignité, respect et sans discrimination, aussi bien nos « stakeholders » internes que nos « stakeholders » externes, notamment les fournisseurs, sous-traitants et consommateurs finaux.
5. Faire participer nos « stakeholders » à nos réflexions ainsi qu'à nos projets.

Condition de travail

6. Favoriser la création de conditions de travail à même d'assurer des salaires décents selon la fonction, le niveau hiérarchique et la forme de contrat.
7. Encourager la mise en œuvre de moyens tendant à assurer sur le lieu de travail la sécurité physique des employés travaillant directement ou indirectement pour Importexa SA.
8. Contribuer au développement d'un environnement professionnel stimulant, susceptible d'encourager les compétences individuelles et de groupe, le souci de la qualité, la capacité d'innovation, la solidarité, la reconnaissance et l'épanouissement personnel.
9. Garantir un processus de gestion des conflits qui permette à chacun de s'exprimer et d'être assuré d'une solution équitable.

Impact sur l'environnement

10. Œuvrer, sur l'ensemble de la chaîne de production, dans le sens d'une diminution de la consommation d'eau et d'un meilleur développement des énergies alternatives.
11. Encourager l'introduction de produits bio dans la chaîne de production.

Vie de la charte

12. Former tous nos employés et nos réseaux à notre culture d'entreprise, de manière à la faire vivre et à l'enrichir.
13. Discuter de ce monitoring externe avec les personnes concernées et appliquer les mesures correctives.
14. Revoir régulièrement la charte.
15. Favoriser une communication ouverte et interactive, aussi bien à l'intérieur de l'entreprise qu'à l'extérieur.

